



# FEDERATION DES PUPILLES DE LA NATION

---

**Bernard Rodenstein, président**

18, rue Roosevelt – 68000 COLMAR - 03 89 41 06 00    b.rod@free.fr

## **ADRESSE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Monsieur le Président de la République,

Nous sommes réunis ici, à Neuvy sur Barangeon, sur le domaine de la Grande Garenne, propriété de la Fédération Nationale André Maginot à laquelle nous sommes adhérents.

Notre fédération, la FPN, composée des représentants de nos associations membres à travers la France, y tient son assemblée générale annuelle, ce 14 Mai 2012.

C'est en notre qualité d'orphelins de guerre, pupilles de la Nation, que nous nous adressons à vous, Monsieur le Président.

Le gouvernement de Monsieur Lionel JOSPIN a publié, le 13 Juillet 2000, un décret qui a institué une reconnaissance particulière et une indemnisation substantielle, pour les orphelins de parents juifs, morts en déportation.

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, premier ministre, a été conduit à élargir le périmètre de l'indemnisation à des orphelins dont les parents ont été victimes de la barbarie nazie au cours de la seconde guerre mondiale, au moyen d'un nouveau décret daté du 27 Juillet 2004.

La discrimination introduite par ces textes, entre différentes « catégories » d'orphelins de guerre, est jugée non conforme au principe de l'égalité de traitement des citoyens, par l'ensemble de ceux et de celles qui, au nombre d'environ 60.000 personnes encore en vie, se sentent injustement laissés à l'écart.

Force leur est faite de croire que la France fait le tri entre des victimes respectables et d'autres qui le seraient moins. C'est aussi ce qui résulte de la phrase intolérable de M. Philippe DECHARTRE qui figure dans le « rapport AUDOUIN » daté de mars 2009 et remis au Président Nicolas Sarkozy pour éclairer sa décision : les orphelins non indemnisés doivent considérer que leurs parents ont été « les victimes de la glorieuse malchance des armes ». Un véritable camouflet pour nous tous.

En Mai 2007, avant son élection et quelques jours après son accession à l'Elysée, le Président Nicolas Sarkozy nous a assurés qu'il mettrait fin à l'inégalité créée par les textes cités ci-dessus et s'était engagé à publier un nouveau décret « dès que possible », pour remédier à la situation.

Son mandat vient de se terminer et il ne s'est rien passé de tel.

De rapports en rapports, de commissions en commissions, d'esquives en esquives, 5 années sont passées et notre sentiment général est d'avoir été floués par le plus haut représentant de l'Etat.

Nous ne pouvons pas nous résigner à admettre, en raison de la rupture manifeste du principe d'égalité, que nos revendications soient sans cesse repoussées.

Nous nous adressons très solennellement à vous, Monsieur le Président François HOLLANDE, pour reconsidérer avec nous et les autres associations partenaires, ce dossier sensible.

Nous avons besoin, dans l'urgence, d'être reçus par vous-même. Nos rangs s'éclaircissent vu l'âge de nos adhérents. Nous ne pouvons plus attendre pour obtenir réparation.

Dans l'espoir que vous entendiez notre appel, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à nos très respectueux sentiments. □